

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 63 (2001)
Heft: 6

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grandeur des différences de niveau ainsi que les masses d'eau disponible, il devient possible de prévoir et de garantir les performances et un fonctionnement à long terme. Il faut savoir que d'une part les dimensions des turbines des grandes centrales hydrauliques ne sont pas applicables de façon linéaire aux petites centrales et que d'autre part, les grands constructeurs ne manifestent guère d'intérêt pour les petites installations. Les résultats des essais et des calculs obtenus par MHyLab sont mis à disposition des petits et moyens constructeurs de turbines sur une base provisionnelle afin qu'ils soient habilités à construire des machines d'un prix favorable, très efficaces et très fiables. En cas de rénovation, MHyLab est une bonne adresse pour obtenir des conseils.

Pelton, Francis et Kaplan

Les constructeurs de turbines différencient les systèmes Pelton, Francis et Kaplan. Les Pelton travaillent avec relativement peu d'eau: les différences de niveau produisent une pression qui se répartit par jets sur la roue à aubes. Les turbines Francis et Kaplan sont à impulsions radiales qui, avec une pression proportionnellement basse, sont animées par un écoulement d'eau important. Les turbines Francis nécessitent une différence de niveau entre 20 et 50 mètres. Pour les turbines Kaplan des centrales au fil de l'eau, ces différences ne sont que de quelques mètres avant et après.



V. Denis

Minicentral de la commune de Leysin: différence de niveau 83 mètres, débit 80 l/s, 57 kW. Pour ce faire, on utilise la chute située entre la STEP – station d'épuration des eaux – et le ruisseau. Denis Vincent du MHyLab est aussi convaincu que, près des STEP, on pourrait utiliser de plus petits écarts de niveaux avec les turbines Kaplan.



Fondation
suisse pour
paraplégiques

Tél. 061-225 10 10
Internet: www.paranel.ch
E-mail: sps@paranel.ch
CCP 40-8540-6

Rapport annuel de l'association suisse d'Economie forestière (EFAS)

Pas de politique forestière sans les propriétaires forestiers

EFAS. Toutes les activités de l'association suisse d'Economie forestière en l'an 2000 portent l'empreinte de Lothar, et le rapport annuel en témoigne à chaque page. La tempête a fortement affecté le marché suisse du bois et mis en évidence les problèmes structurels de notre économie forestière. Le président de l'association, le conseiller national Max Binder, demande une meilleure prise en compte du point de vue des propriétaires forestiers dans la politique forestière fédérale.

Le personnel de l'association suisse d'Economie forestière, progressivement réduit au cours des dernières années, a été mis à rude épreuve par les conséquences de Lothar, mais s'est montré à la hauteur, en abattant un volume de travail considérable. L'EFAS a participé à d'innombrables séances de coordination pour y faire entendre la voix des propriétaires de forêts. Elle a répondu aux nombreuses questions des médias, dispensé plus de cent cours spécialement consacrés au bûcheronnage dans les chablis, fourni des conseils en économie d'entreprise et ouvert de nouveaux débouchés.

Lothar a désorganisé le marché du bois, qui se rétablissait lentement depuis quelques années. Le façonnage a pu s'effectuer très vite, mais le transport n'a pas suivi, d'où une dépréciation qui représenta pour les propriétaires de forêts une perte supplémentaire importante.

L'an 2000 a révélé sans ménagement les problèmes structurels de l'économie forestière suisse. Les ravages de

Lothar ont ignoré les frontières cantonales, mais les autorités ont réagi diversement, d'où certaines injustices. On va sans doute analyser dans les prochains mois les décisions et les mesures prises sous le choc de la catastrophe et dans l'urgence du moment. Il reste à espérer que les bonnes initiatives apparues pour la gestion de la crise, telles la mise en place de collaborations ou l'adoption de méthodes modernes et économiquement concurrentielles pour la récolte du bois, vont durer et se développer encore.

Comme l'écrit le président de l'association, le conseiller national Max Binder, les politiciens ont mérité des notes très inégales. La plupart des cantons ont réagi très vite et sans formalités inutiles, mais la politique fédérale a déçu. Le Parlement s'est livré à des débats parfois contradictoires, voire offensants pour les propriétaires touchés par l'ouragan. Maintenant, il ne faut pas procéder seulement à une «critique de l'exercice», mais aussi remettre en question l'ensemble de la politique forestière fédérale. L'association suisse d'Economie forestière va s'engager pour que le point de vue des propriétaires forestiers – sans doute les principaux décideurs dans ce domaine – soit suffisamment pris en compte dans la nouvelle répartition des tâches entre Confédération et cantons.

Les propriétaires forestiers victimes de l'ouragan garderont cependant un souvenir durable de la solidarité qui s'est manifestée et qui les aidera à voir de nouveau des chances d'avenir dans les forêts dont ils ont la charge.

*Economie forestière
association suisse*